Journal municipal
d'information
Juillet/Août 2017
n° 227

LE MANDRÉEN

UNE JOURNÉE AU JARDIN au Domaine de l'Ermitage

Toulon Provence Méditerranée
Communauté d'Agglomération

Edito

Le 1er juillet, nous avons eu le plaisir et la satisfaction d'inaugurer notre agence postale communale.
Sa mise en service aurait pu se faire sans cérémonie mais nous tenions à marquer ce petit événement local qui voit l'aboutissement de discussions, de tractations qui ont été menées par la municipalité pour éviter la disparition du bureau de poste qui aurait inévitablement eu des conséquences et des contraintes pour la population des quartiers du Pin Rolland et du Marégau.
À l'instar de l'école ou des commerces, le maintien d'une présence postale est un enjeu majeur pour la vie locale. La création d'une agence postale communale permet d'y répondre.
Le maintien de ce service sur le territoire communal n'est pas neutre ; Il pallie la désaffection de l'État et constitue une réponse à la logique économique de La Poste, devenue entreprise. Ce choix est aussi en cohérence avec l'action de la municipalité menée depuis plusieurs années qui, malgré les difficultés actuelles, mais convaincue de l'importance comme de la fragilité du lien social, travaille à la sauvegarde et au développement des services de proximité.

Aussi, nous avons décidé de transférer la mairie annexe du Pin Rolland dans ces nouveaux locaux. Un agent communal a été recruté et une partie de son salaire sera supporté par la Poste qui verse à la commune une indemnité mensuelle forfaitaire. Cette personne assurera également l'accueil mairie et sera remplacée en cas d'absence par un autre agent communal qui assure déjà l'accueil à la mairie annexe.
Une permanence de notre assistance sociale sera aussi assurée dans ces locaux, ainsi que la permanence de la Police Municipale.
Les bureaux seront ouverts du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 9 h à 12 h.

J'émets le voeu que cette organisation et ce nouvel équipement répondent au maximum aux attentes de la population.

Gilles VINCENT
Maire,

Le MANDREEN
Journal Municipal d'Information
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr
Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique,
mise en page : Service Vie de la Cité
Crédit photos : Patrick LECONTE - Lydia FOURNIÉ
Photo de couverture : La jument Thalissa avec Christine Calla et Jean-Louis de la société Trait de Cheval à Belgentier
Service Vie de la Cité
Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

SOMMAIRE

Page 2 EDITO - Agenda
Page 3-4 Actualités Municipales
Page 5 Environnement, Santé publique
Page 6 Libre Expression
Page 6-7-8 Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

Le programme de l'été est disponible dans tous les points d'accueil de la ville.
Il recense toutes les animations organisées par la ville et les associations mandréennes.
N'hésitez pas à vous le procurer...

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCE
LEVESQUE Max 05/06/2017
HONVO AKANNI Paul 14/06/2017
MARGO Achille 15/06/2017

MARIAGE
BILLAUD Maéva – GUERIN Thibault 27/06/2017

DÉCÈS
GARRIDO Manu ..... 26/05/2017 ..... 59 ans
KOUBI Roger ..... 11/06/2017 ..... 67 ans
AQUILINA Lucien ..... 15/06/2017 ..... 88 ans
THÉODEN veuve GAUVRY Jeannine ..... 22/06/2017 ..... 86 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques, etc. ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

N'hésitez pas à aimer notre page
"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

Permanence communale
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

OUVERTURE DE CLASSE ET RYTHMES SCOLAIRES

A la maternelle de l'Orée du Bois qui comptait 32 enfants par classe, la situation était critique, c'est pourquoi les enseignants, parents et municipalité se sont mobilisés pour demander l'ouverture d'une nouvelle classe. C'est chose faite depuis le 20 juin et nous en sommes tous satisfaits.
En ce qui concerne les rythmes scolaires, nous attendons le texte officiel. Cependant, dans l'hypothèse d'un retour dès septembre 2017 à la semaine des 4 jours, pour laquelle les parents et enseignants se sont prononcés favorablement, nous avons écrit à l'Inspecteur d'Académie afin qu'il nous accorde cette dérogation.
Nous travaillons, en outre, à un projet qui permettrait dans le cadre d'un centre aéré le mercredi, d'offrir les mêmes animations que celles données avec les TAP.

Colette DEMIERRE
Déléguée aux Affaires scolaires

PLU : AVIS FAVORABLE

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 avril au 19 mai, le commissaire-enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions motivées qui aboutissent à l'émission d'un avis favorable.

« …et compte tenu : de la régularité de l'enquête, du déroulement de l'enquête conduite dans le respect de la réglementation en vigueur, des engagements pris par la commune et des explications fournies tant par écrit qu'oralement, fort des recommandations et avis développés (…dans les conclusions…) et dans le rapport :
J'émets un avis favorable au projet de PLU soumis à l'enquête. »

Michel MARIN
Adjoint à l'Urbanisme

A noter : le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur avec les pièces annexes sont consultables en mairie

PLAN CANICULE 2017

L'été approche et avec lui le beau temps et la chaleur. Ces conditions météorologiques qui font la joie des estivants, sont, pour les personnes plus âgées, des risques inhérents à leurs santé et fragilité.

Comme chaque année, un registre « Plan canicule » sera mis à leur disposition afin de garder durant l'été un contact régulier, soit téléphonique, soit en visite.
Il est donc vivement conseillé aux personnes de plus de 70 ans et celles particulièrement isolées de s'inscrire, ou à leurs familles ou voisins de les inciter à le faire, en sachant que cette inscription ainsi que les renseignements fournis restent confidentiels.
L'inscription peut se faire au secrétariat du CCAS ou en appelant le 04 94 11 24 56 ou le 04 94 11 51 60.
Bon été à tous.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

VIE PATRIOTIQUE

Vendredi 14 juillet 2017
Fête Nationale
11h20 : Cérémonie au monument aux morts
Vin d'honneur offert par la municipalité

Dimanche 27 août 2017
Commémoration de la libération de Saint-Mandrier
17h00 : Défilé des véhicules militaires d'époque sur le front de mer au Pin Rolland
17h30 : Défilé des véhicules autour du port au village, puis exposition statique sur la place des Résistants
18h30 : Cérémonie au monument aux morts
Vin d'honneur d'honneur offert par la municipalité
19h30 : Défilé des véhicules autour du port et départ vers la Seyne sur Mer

Mandréennes, Mandréens et amis vacanciers, venez nombreux partager ces moments de recueillement et de convivialité.

Le défilé 2016, un moment très apprécié de tous

UN ANCIEN COMBATTANT MANDRÉEN À L'HONNEUR

Lors de la cérémonie patriotique pour la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine, le 8 juin 2017, le Vice Amiral MARTIN à remis la Croix de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Monsieur Aldo MANCA.

Aldo MANCA s'engage, à 18 ans, comme volontaire dans les Forces Françaises Libres en Tripolitaine en juillet 1943.
Avec son unité il rejoint l'Angleterre le 11 avril 1944, en passant par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.
Il débarque en Normandie début août 1944 et participe à la campagne de Normandie du 6 au 23 août 1944, à la bataille de Paris du 24 au 31 août 1944, à la campagne des Vosges du 9 septembre au 21 novembre 1944 et à celle d'Alsace du 22 novembre 1944 au 8 février 1945.
Il prend également une part active à la prise de Strasbourg ainsi qu'aux combats entre l'Ill et le Rhin.
Le 1er mai 1945, il franchit la frontière Allemande à Sarreguemines et participe à la campagne d'Allemagne jusqu'au 24 mai 1945.

Il est démobilisé en Tunisie le 6 octobre 1945 avec le grade de Caporal Chef.

Aldo MANCA est décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.
Cité à l'ordre du Régiment. Il est titulaire de l'insigne des FFL, de la décoration Américaine « Présidential Unit Citation » et de la Médaille Militaire.

Il est également membre de l'Association des Anciens Combattants de Saint-Mandrier.

Nous lui adressons nos sincères félicitations pour cette prestigieuse décoration qui récompense, enfin, ses brillants états de service.

Aldo Manca médaillé par le Vice Amiral Martin

Jean KUHLMANN
Conseiller municipal délégué aux Associations et Cérémonies Patriotiques- Correspondant Défense

CONDITIONS D'ABATTAGE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE.

Des communes adhérentes au SIVAAD, dont Saint-Mandrier, ont souhaité savoir si les fournisseurs de viande fraîche retenus dans le cadre de la procédure alimentaire, respectaient la législation en vigueur relative aux conditions d'abattage, et notamment sur la question de l'étourdissement systématique pratiqué avant la mise à mort.

L'article R.214-70-1 du code rural et de la pêche maritime, impose l'obligation d'un étourdissement avant abattage ou la mise à mort. Cet article reprend les dispositions du décret n°64-334 du 16 avril 1964 relatif à la protection de certains animaux domestiques et aux conditions d'abattage.
Trois dérogations à l'étourdissement sont possibles, lorsque le procédé de mise à mort à été autorisé et qu'il entraîne une mise à mort immédiate, en cas de mise à mort urgente notamment pour les animaux dangereux, et l'abattage rituel.
En ce qui concerne l'abattage rituel, l'article R.224-70-III du Code rural et de la pêche maritime, fixe les conditions d'agrément des abattoirs souhaitant procéder à des abattages rituels. L'autorisation est délivrée par le préfet sous réserve de satisfaire quatre critères cumulatifs : un matériel adapté, un personnel formé, une procédure garantissant des cadences et un niveau d'hygiène adaptés à cette technique d'abattage et un système d'enregistrement permettant de vérifier que l'usage de la dérogation répond à des commandes commerciales.
Cette dernière obligation est importante, car elle permet d'éviter que ne soit pratiqué un abattage sans étourdissement en l'absence de commande destinée au marché rituel.
Au niveau Européen, le règlement (CE) n°1009-2009 du conseil de l'Union Européenne du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort fixe les dispositions applicables dans son article 4-1, un étourdissement systématique des animaux avant leur mise à mort.
Sur demande de ses adhérents, le Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers à interrogé ses fournisseurs.
Chacun des attributaires en fonction des lots, a garanti et fourni une attestation indiquant que lui, ou les abattoirs partenaires, respectent la législation en vigueur relative à l'étourdissement (Art R214-70-I du code rural) et/ou possède une autorisation spécifique permettant un abattage rituel (Art R214-70-II du code rural).

Christian TOULOUSE
Conseiller Municipal délégué à la Restauration scolaire

LA BOUILLABAISSE MUNICIPALE

ATTENTION : Tenez vous prêts pour les inscriptions !

Nous vous attendons, les mardis 18 et 25 juillet et les vendredis 21 et 28 juillet, de 8 h 30 à 12 h, à la **Mairie du Village** où les hôtesses d'accueil prendront vos inscriptions.
Tarif : 34 € (non remboursables).

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Conducteurs de véhicules :

Comme vous avez pu le remarquer, l'été commence et nous avons toutefois la volonté de terminer les travaux relatifs à la circulation routière pour le village. Pour ce faire et suite aux demandes des riverains des quais Aristide Briand, Jules Guesde et de l'avenue Maréchal Leclerc, nous sommes en train de créer et installer des ralentisseurs de type "gendarmes couchés" et "coussins berlinois". Le but de ces installations est de réduire la vitesse de tous les véhicules pour la sécurité de tous.
N'oubliez pas la vitesse à l'approche des ralentisseurs et sur ceux-ci ne doit pas dépasser les 30km /h, vitesse maximale sur l'ensemble de la commune. Ces travaux sont en cours de finition.

Gendarmes couchés et coussins berlinois, quai Jules Guesde

Le programme est disponible dans tous

Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

Après l'arrêt du Président, nous continuons l'aménagement des accès aux transports en communs pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons donc commencé la mise en œuvre de deux nouveaux arrêts de bus devant l'office du tourisme sens Saint-Mandrier, Toulon et devant le commerce « La Goelette » sens terminus de Saint-Mandrier. Les travaux sont de réalisation commune avec fonds de concours de l'agglomération TPM.

Gérard HOEHN
Aménagement du territoire

HISSONS LE PAVILLON

Pour la seizième année, la commune s'est vu attribuer le pavillon bleu pour les cinq plages de la commune.

Il faut rappeler que les critères d'obtention de ce label ne se limitent pas à la qualité des eaux de baignade. Ils s'étendent à l'éducation, à l'environnement, à la gestion des déchets et à l'accessibilité des plages.
Cette décision témoigne de la volonté de notre commune de protéger notre environnement et de promouvoir un développement touristique durable.

LES CHIFFRES DU NETTOYAGE

1,275 tonnes de déchets

30 pneus...

NETTOYAGE DU PORT DE SAINT-MANDRIER 1ER JUIN 2017

L'opération "nettoyage du port 2017" a eu lieu le jeudi 1er juin en matinée pendant la semaine du Développement Durable. Elle a été coordonnée par le Dr Catherine DEFAUX, Adjointe au Maire, chargée de l'Environnement.

Très attentifs à la propreté du port, comme de coutume, les adhérents des associations d'usagers sont venus en nombre pour prêter main forte à La Marine Nationale, à la CCIV et à la Municipalité. Ces Associations sont l'APP (Association Pointus et Patrimoine), l'APM (Amicale des Plaisanciers Mandréens) et l'ANSM (Association Nautique de Saint-Mandrier). Fortement motivés, ils étaient une bonne cinquantaine de bénévoles équipés et parés à œuvrer dès 8 h 30. Cette année, pour des raisons opérationnelles et calendaires, seule une demi douzaine de plongeurs du PEM (Pôle Ecole Méditerranée - Marine Nationale) était en action pour le nettoyage, ce qui représente en cumulé, une dizaine d'heures au maximum d'investigation. Avec ce potentiel de plongeurs, le travail s'est cantonné du Quai d'Honneur (coté Office du Tourisme) jusqu'à une bonne centaine de mètres en remontant vers le nord du Quai Jean Jaurès. Consciente de ces nouvelles donnes, la Marine Nationale a déjà un projet permettant de mettre à disposition plus de plongeurs pour les années à venir.

Parmi les objets récupérés on retrouve les mêmes catégories, à savoir les "constantes" et les "insolites". Concernant les "constantes", il y a les pneus. Dans ce domaine le "process" plongeurs, bénévoles et CCIV est parfaitement rodé et s'avère très efficace. Les plongeurs ont également sorti des encombrants, cordages et filets. Deux bouteilles de vin se sont distinguées parmi les "insolites", l'étanchéité des bouchons ayant, à priori, laissé passer un peu d'eau de mer, il n'y a pas eu de volontaire pour afficher ses talents d'œnologue! Enfin, c'est toujours la consternation, une batterie au plomb a été sortie de l'eau. Avec plus de plongeurs, il aurait été fort probable d'en sortir d'autres. Jeter ce tel poison à la mer, alors qu'il existe des lieux de décharge, est un acte d'incivilité majeur.

Comme de coutume, en guise de point d'orgue, un buffet, préparé et offert par l'ANSM et l'APM, a été proposé aux acteurs du nettoyage du port. Présent chaque année, Monsieur le Maire est venu remercier les participants.

Pour conclure, cette matinée de nettoyage du port démontre qu'il est primordial de l'entretenir. Entre les objets qui tombent accidentellement et les incivilités il y aura toujours des objets à remonter. Des actions comme celle du 1er juin permettent d'agir pour empêcher un "encrassement" du port, donc un acte civique et écologique puis d'éviter aux usagers de talonner et d'endommager leurs quilles.

Jean-Christophe GILLION
Vice-président de l'ANSM

2 classes de chaque groupe scolaire, l'Orée du Bois et Louis Clément, ont pris leur part du nettoyage en se chargeant de la plage de la Vieille, sous l'oeil avisé d'Olivier Maurel, l'ambassadeur du tri de la Ville.

Un bel esprit d'équipe a animé cette matinée chargée.

LIBRE EXPRESSION

Propriété Fliche : Dans un tract distribué en mai dernier aux frais du contribuable mandréen, le Maire accuse l'Association de Protection de l'Environnement (APE) de vouloir s'opposer au projet de la municipalité sur cette propriété.

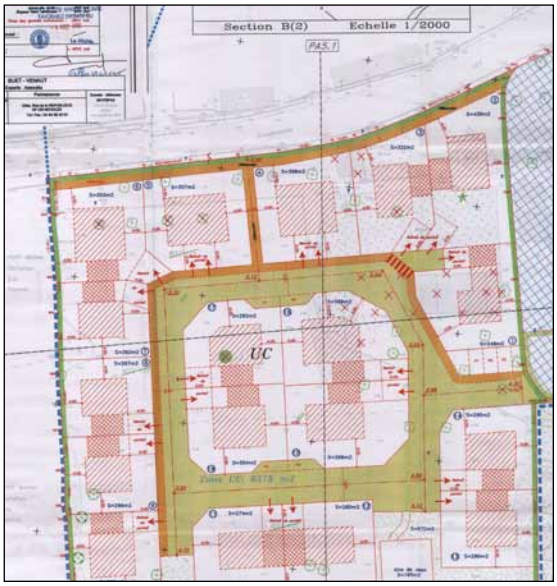

Etrangement, le Maire oublie de mentionner le permis de construire et le permis d'aménager qu'il a accordés en 2010 (voir extrait ci-contre).
Heureusement, les recours de l'APE ont conduit à l'annulation de ces deux permis par la cour administrative d'appel de Marseille, et ceci malgré l'opposition de la mairie devant le tribunal administratif.
Le maire oublie également de mentionner les documents erronés transmis au notaire chargé de la vente aux enchères de la propriété, documents qui ont fait croire aux acheteurs potentiels que le terrain était constructible.
Alors ? Qui voulait construire ? Qui avait intérêt à ce que le terrain soit constructible lors de la vente aux enchères pour faire monter le prix de vente ? Nombreux sont les mandréens qui ne sont pas dupes et qui soutiennent l'APE.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

***Droit de réponse** : Effarant !*
Comment des conseillers municipaux, même d'opposition, peuvent-ils raconter de telles âneries.
Les documents transmis au notaire chargé de l'adjudication relataient bien la situation exacte du bien et ce conformément au POS en vigueur.
En outre, par courrier nous avons informé le Président du Tribunal en charge de l'adjudication ainsi que le notaire avant l'adjudication, des décisions de justice rendant la propriété inconstructible hormis les bâtiments existants.
Quant aux suppositions gratuites des conseillers d'opposition sur des intérêts occultes qui auraient pour but de faire monter le prix de vente, je rappelle que la Direction Générale des Finances Publiques a autorisé une préemption à un maximum de 1 570 000 € alors que l'adjudication a été faite à un prix inférieur, 1 506 000 €.
Il est donc évident que les élus d'opposition de PMVTE essayent par des arguments fallacieux de justifier le recours d'une association de la presqu'île contre notre projet d'acquisition et de réhabilitation de la propriété Fliche.
Ces élus, au contraire, auraient dû saluer la pugnacité de notre commune à s'opposer au rachat de cette propriété par un particulier fortuné qui aurait eu pour conséquence la condamnation de l'accès à la pinède.

Le Maire

Un marlin harponné dans le port par un pêcheur professionnel ? qu'en est-il de cette histoire ?
Fermeture de l'annexe de la presse au village ainsi que de la pharmacie quai Séverine... Une foire aux plants avec les 3/4 d'exposants n'ayant aucun rapport avec le thème de la journée... Toujours pas de point Poste à Pin rolland ? Bientôt la Bérézina... Monsieur Poumaroux **(Rassemblement Bleu Marine)**

LES CHAMPIONS DU CONCOURS CGÉNIAL

Félicitations à la Team AquaSun du collège Louis Clément pour son premier prix à la finale nationale du concours CGénial qui s'est déroulée le 19 mai à Paris.

Cette finale regroupait les meilleurs projets des académies de la métropole et d'Outre-mer. Les élèves ont brillamment soutenu leur projet devant des jurys d'ingénieurs, de chercheurs et de scientifiques.
Ce premier prix est offert par la Fondation Arts et Métiers, il consacre un travail mené sur l'année scolaire.
Encore un grand bravo à Elouan, Julie, Lia, Shana, Solène et Tristan

Leurs professeurs

La team AquaSun à Paris

JUDO AIKIDO CLUB

Des Poussins en or

C'est au complexe Sportif Baquet Scaglia de la Seyne-sur-Mer, le dimanche 14 mai, que les poussins du JAC (Jessy Tagliafero, Clément et Maël Cicero, Evan Buchbach, Matéo Meyer, Titoan et Tao Vuillemot, Lyne Mathieu et Nicolas Mériaux) ont affronté les poussins du Luc.
C'est avec brio, lors de ces derniers championnats de judo du Var, qu'ils ont remporté la victoire ; Avec Jessy Tagliafero sur la plus haute marche du podium remportant la médaille d'or.

Pascal LAINE
Professeur

Jessy Tagliafero sur la plus haute marche

L'ÉTÉ DU CENTRE NAUTIQUE

Le Centre Nautique de Saint-Mandrier (CNSM) sera ouvert 7 jours sur 7 cet été.

Le CNSM vous propose :

- Du 10 juillet au 1er septembre des stages de voile du lundi au vendredi (5 jours)
  - "MOUSSAILLON" et "OPTIMIST" le matin, au tarif de 130 € le stage,
  - "CATAMARAN" l'après-midi au tarif de 150 € le stage,
- Du 1er juillet au 1er septembre de la location (stand-up Paddle, dériveurs et catamarans) et des cours particuliers.

Jean-Luc BUE
Secrétaire du CNSM

Le plan d'eau, terrain de jeux du Centre Nautique de Saint Mandrier

L'ÉCOLE DE DANSE VIREVOLTE DE PRIX EN PRIX

Après leur premier prix remporté à Nice lors du concours régional de la Confédération Nationale de Danse et leur qualification pour le concours national, nos petites danseuses du groupe de Jazz Préparatoire sont revenues de Châlons en Champagne avec un 2ème prix national !

Une belle performance pour nos petites colombines qui ont été confrontées à de nombreuses écoles de haut niveau.
Bravo à nos élèves et à leur professeur de Jazz Elodie Loubière.
Merci à la municipalité, aux familles et à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Inscriptions : Jeudi 31 août et vendredi 1er septembre à la salle de danse.
Rentrée : lundi 4 septembre pour une nouvelle belle année de danse.

Renseignements :
Yannick Deias : 06.15.87.24.15

Elodie Loubière, professeur de Jazz, entourée de ses Colombines

LE GALA DE PRESQU'UNE ÉTOILE

L'école de danse « Presqu'une étoile » achève sa sixième saison et a présenté son gala 2017 au public le dimanche 25 juin au théâtre Marc Baron.

Une nouvelle représentation aura lieu le mardi 4 juillet à 21 h sur la place des résistants. Cette année, Mme Véronique Terzian et ses élèves de classique et de jazz vous proposent un hommage au cinéma .
Après des vacances bien méritées, les cours reprendront en septembre.

Josiane STENTELAIRE
Présidente

Les élèves de Presqu'une étoile, prêtes pour leur spectacle

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

La Ratatouille de légumes confits de l'Ermitage de Christine

INGRÉDIENTS

- 1 oignon émincé
- 2 poivrons (1 rouge – 1 jaune)
- 2 aubergines
- 4 courgettes
- Des gousses d'ail écrasées
- Quelques petites échalotes
- 4 tomates
- Sel et piment d'espelette
- Huile d'olive
- 1 peu de coulis de tomates
- 1 peu de thym

- Lavez tous les légumes. Épluchez les tomates, les poivrons et l'oignon. Épluchez à moitié les courgettes et les aubergines.
- Coupez les courgettes et les aubergines en cubes. Coupez les tomates en quartiers.
- Émincez les poivrons et les oignons. Épluchez et coupez en 2 les échalotes.
- Versez un bon filet d'huile d'olive dans un faitout, et faites revenir l'ail, l'oignon émincé, et les échalotes entières ou coupées en deux.
- Ajoutez les poivrons.
- Faites revenir les courgettes à part dans une poêle, avec de l'huile d'olive. Puis ajoutez-les dans le faitout.
- Faites revenir dans la même poêle les aubergines, puis ajoutez-les dans le faitout.
- Ajoutez le sel et le piment d'espelette.
- Déglacez la poêle avec 1 peu d'eau et ajoutez ce jus dans le faitout.
- Ajoutez les tomates et un peu de coulis de tomates.
- Remuez et déposer quelques brins de thym sur le dessus.
- Couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que les légumes soient confits.

L'ANFEM APPORTE SON SOUTIEN A LA SNSM

Lundi 29 mai, l'ANFEM de Saint-Mandrier (Association des Femmes de Militaires) a remis un chèque de 250 euros à Jean-Louis Kleparski, président de la SNSM (Société de Sauvetage En Mer).

Nous voulions aider, sur une terre de marins, cette association qui fait face à des problèmes matériels.
Cette somme d'argent provient des ventes d'objets confectionnés par nos adhérentes dans nos ateliers (travaux d'aiguilles, mosaïque, couture, scrapbooking , réfection de fauteuils, peinture sur porcelaine , bijoux , cartonnage).
Notre association propose aussi des ateliers d'anglais, d'informatique, de chorale, de lecture et des sorties. Ils permettent à nos adhérentes d'échanger et de passer un moment convivial.
L'objectif de notre association est avant tout l'Entraide et la Solidarité, pour les Femmes Militaires, conjointes de militaires ou appartenant à la défense.
Nous organisons un goûter de rentrée le 8 septembre 2017 à la salle des Fêtes Marc Baron à 14 h. Toute personne intéressée peut se joindre à nous. Vous pouvez nous joindre au 06 83 19 32 62.

Catherine LENORMAND,
Déléguée de l'ANFEM Saint-Mandrier

De gauche à droite : Marie-Christine Joly, Jean-Louis Kleparski, Catherine Lenormand, et Christine Pomarède-Gestin

L'amicale des donneurs de sang bénévoles a organisé, le 20 mai dernier, une sortie gastronomique avec le train touristique Centre Var, entre Carnoules et Brignoles. Cette magnifique journée a apporté joie et convivialité.

Christian AULAGNE
Président

ESSOR ÉCONOMIQUE

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Depuis le début de l'année, pour la mise en location ou en vente de votre bien immobilier, Matthieu Campanile diagnostique pour vous : amiante, plomb, termites, DPE, gaz, électricité, mesurage Carrez/Boutin, ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques), ainsi que l'assainissement.

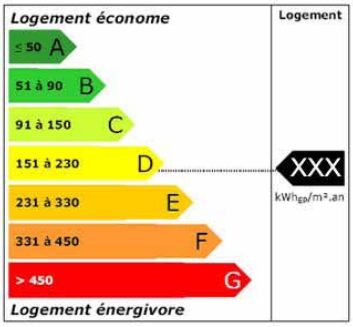

Certification N : 1643 chez GINGERcated
Assurance N : 50606170 / 0001
N'hésitez pas à le contacter - Tel: 06 79 10 25 24
E-Mail: campanilematthieu@gmail.com

L'ASSOCIATION PIN ROLLAND MARÉGAU VERT-BOIS, PRÊTE POUR LA SAISON

Notre dynamique association du Pin Rolland Marégau Vert-bois vous rappelle les dates clés de la saison estivale qui auront toutes lieu au parking Sainte Asile.

JUILLET
- Vendredi 4 juillet : MERGUEZ PARTIE à partir de 17 h
- Jeudi 13 juillet : SOIRÉE ITALIENNE à partir de 19 h
- Vendredi 21 juillet : MERGUEZ PARTIE à partir de 17 h

AOÛT
- Jeudi 10 août : SOIRÉE FRAÎCHEUR à partir de 19 h
- Jeudi 24 août : MERGUEZ PARTIE à partir de 17 h

André DE BROSSARD
Président

DES LUCIOLES À LA PETITE LICORNE

Comme chaque année, les enfants des "Lucioles" sont partis à la découverte du monde équestre de "La Petite Licorne".

Les galopins ont voyagé à dos de poneys dans la campagne du Beausset, et se sont initiés à la voltige...
Anna a soufflé ses 3 bougies entourée de Cloé, Eddy, Jules, Lilie, Maël, Taïs Than, Béa et Sophie sous le regard des petits équidés : Cracotte, Epona, Daisy, Kiowa.. !
Merci à Monsieur le Maire de nous avoir permis de nous rendre dans ce lieu magique et merci aux parents de nous avoir accompagnés lors de ces 6 sorties.
Encore un grand merci à Sarah de nous faire partager sa passion qui est la mienne !

Virginie

Sous l'oeil bienveillant des poneys, la petite Anna souffle ses 3 bougies